Image not found or type unknown

Changement de statut étudiant à salarié

Par **Defranco**, le **03/02/2015** à **20:47**

Bonjour à tous,
Je suis étrangère et je suis arrivée en France depuis 2008. Après 5 ans d'études, après avoir décroché mon master, en fin 2013, j'ai fait la demande d'une APS (Autorisation Provisoire de Séjour) qui m'a été délivré en janvier 2014 et qui expirait en janvier 2015.
En fin novembre, j'ai décroché un CDI et j'ai entamé le processus de changement de statut.
Mon rendez-vous est fixé pour le 18 février.
Le 15 janvier, mon employeur a mis fin à ma période d'essai.
Je me retrouve avec un RDV,mais je n'aurai pas les pièces nécessaires que me l'on demande.
Avez-vous une idée de ce que je peux? Est-ce possible, d'avoir un temps supplémentaire, un rendez-vous plus tard ?
Ou quelles sont les organisations auprès desquelles je peux me rapprocher pour avoir des informations relatives à ma situation ?
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés